

# Rôle des audiences Conseil de discipline

# **Août – Septembre – Octobre – Novembre 2022**

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
--	----------------------	--------------	------------------------	---	-------------------------	------	-------	------

SEPTEMBRE 2022

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-22-00834 Annie Gélinas, infirmière (Permis n° 211 0466)	- Ne pas avoir sauvegardé son indépendance professionnelle et avoir fait preuve d'un manque d'intégrité à l'égard d'un client; - Avoir fait défaut de collaborer et de répondre à plusieurs demandes de la syndique adjointe.	Yannicke Boucher, syndique adjointe	M <sup>e</sup> Marie-France Perras, présidente M <sup>me</sup> Christine Larivière, infirmière M. Luc Néron, infirmier	M <sup>e</sup> Jasmine Simard (P)	Plainte	6 et 7 septembre 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-22-00835 Elise Archambault, anciennement infirmière (Permis n° 88 1788)	- Avoir fait preuve de négligence dans les soins et traitements prodigués à un client, notamment en omettant de procéder à l'évaluation et à la surveillance clinique requises par son état de santé.	Éric Roy, syndic adjoint	Président (à déterminer) M <sup>me</sup> Josée Moreau, infirmière M <sup>me</sup> Kassandra Phanord, infirmière	M <sup>e</sup> Marie-Eve Giguère (P)  M <sup>e</sup> Simon-Jacques Chouinard (I)	Plainte	13 septembre 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-21-00831 Mohammed-Hicham Sohbi, infirmier (Permis n° 219 1490)	- Avoir eu un comportement inapproprié envers une collègue de travail en ayant à son égard des propos intimidants et/ou menaçants à caractère sexuel et en posant des gestes à caractère sexuel ; - Avoir abusé de sa relation professionnelle avec une cliente en tenant à son endroit des propos abusifs à caractère sexuel et en posant à son endroit des gestes abusifs à caractère sexuel pendant la durée de la relation professionnelle.	Éric Roy, syndic adjoint	M <sup>e</sup> Nathalie Lelièvre, présidente M <sup>me</sup> Roxanne L'Écuyer, infirmière M <sup>me</sup> Diane Millette, infirmière	M <sup>e</sup> Olivier Simard Duchesneau (P)  M <sup>e</sup> Jean-Christophe Blackburn (I)	Plainte	22, 23, 26 et 27 septembre 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-22-00836 Riziki Jocelyne Milambo, anciennement infirmière (Permis n° 216 2511)	- S'être approprié à de nombreuses reprises des narcotiques et autres substances contrôlées appartenant à son employeur, tentant de dissimuler ces appropriations par divers subterfuges; - Avoir abandonné les clients à qui elle fournissait des soins et des traitements, sans avoir pris les moyens raisonnables pour assurer la continuité de ces soins et traitements.	Martine Gagné, syndique adjointe	Président (à déterminer) M <sup>me</sup> Marie-Josée Boulianne, infirmière M <sup>me</sup> Josée Bonneau, infirmière	M <sup>e</sup> Olivier Simard Duchesneau (P)  M <sup>e</sup> Marie-Hélène Verge (I)	Plainte	4 octobre 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-22-00832 Lucie Couturier, infirmière (Permis n° 83 0093)	- Avoir abusé de la confiance de son employeur notamment en s'appropriant des biens pour son bénéfice personnel.	France Desroches, syndique adjointe	M <sup>e</sup> Lydia Milazzo, présidente M <sup>me</sup> Natalie Gélinas, infirmière M <sup>me</sup> Martine Labonté, infirmière	M <sup>e</sup> Marie-Eve Giguère (P)  M <sup>e</sup> Geneviève Gagnon (I)	Plainte	31 octobre 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)

NOVEMBRE 2022

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-22-00832 Lucie Couturier, infirmière (Permis n° 83 0093)	- Avoir abusé de la confiance de son employeur notamment en s'appropriant des biens pour son bénéfice personnel.	France Desroches, syndique adjointe	M <sup>me</sup> Lydia Milazzo, présidente M <sup>me</sup> Natalie Gélinas, infirmière M <sup>me</sup> Martine Labonté, infirmière	M <sup>me</sup> Marie-Eve Giguère (P)  M <sup>me</sup> Geneviève Gagnon (I)	Plainte	1 <sup>er</sup> , 2, 3 et 4 novembre 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-22-00846 Louise Marcotte, infirmière (Permis n° 64 2480)	Ne pas avoir sauvegardé son indépendance professionnelle et/ou s'être placée en situation de conflit d'intérêts, affectant défavorablement son jugement et sa loyauté ; Avoir établi pendant la durée de la relation professionnelle des liens d'amitiés et intimes avec un client ; S'être placée en situation de conflit d'intérêt.	Martin Simard, syndic adjoint	Président (à déterminer) Membres (à déterminer)	M <sup>me</sup> Olivier Simard Duchesneau (P)  M <sup>me</sup> Karine Bourassa (I)	Plainte	14, 15 et 17 novembre 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)

# AUDIENCES À ÊTRE FIXÉES

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-22-00837 Kara Legault, infirmière (Permis n°218 1354)	S'être approprié à plusieurs reprises des narcotiques injectables, tentant de dissimuler ces appropriations, notamment par le biais de substitution et par divers autres subterfuges ; Avoir exercé à de nombreuses reprises sa profession dans un état susceptible de compromettre la qualité des soins et services en étant sous l'influence de boissons alcooliques, de stupéfiants, d'hallucinogènes, de préparations narcotiques ou anesthésiques, ou de toute autre substance pouvant produire l'ivresse, l'affaiblissement ou la perturbation des facultés ou l'inconscience.	Marie-Eve Côté, syndique adjointe	Président (à déterminer) Membres (à déterminer)	M <sup>e</sup> Marie-Eve Giguère (P)	À déterminer	À déterminer		À déterminer



# Audiences passées

**Janvier – Février – Mars – Avril – Mai – Juin –  
Juillet 2022**

AUDIENCES PASSÉES  
JANVIER 2022

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-21-00821 et 20-21-00829 Gilberto Montiel Varela, infirmier (Permis n° 213 2642)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'être approprié des médicaments, notamment des narcotiques, tentant de dissimuler ces appropriations par divers subterfuges (4 chefs) ;</li> <li>- Avoir volontairement induit en erreur des personnes avec lesquelles il est en rapport dans l'exercice de sa profession ou avoir utilisé des procédés déloyaux à leur endroit (2 chefs) ;</li> <li>- Avoir exercé sa profession dans un état susceptible de compromettre la qualité des soins et des services en étant sous l'influence de boissons alcooliques, de stupéfiants, d'hallucinogènes, de préparations narcotiques ou anesthésiques ou de toute autre substance pouvant produire l'ivresse, l'affaiblissement ou la perturbation des facultés ou l'inconscience ;</li> <li>- Avoir fait défaut de faire connaître à la secrétaire de l'Ordre le lieu où il exerçait sa profession.</li> </ul>	Nathalie Boudart, syndique adjointe	M <sup>e</sup> Marie-France Perras, présidente M <sup>me</sup> Natalie Gélinas, infirmière M. Luc Néron, infirmier	M <sup>e</sup> Marie-Eve Giguère (P)	Plainte	18, 19, 20, 25 et 26 janvier 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)

**AUDIENCES PASSÉES  
FÉVRIER 2022**

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-21-00823 Mélanie Gervais, infirmière (Permis n° 99 1309)	- Infraction criminelle en lien avec l'exercice de la profession.	Martin Simard, syndic adjoint	M <sup>e</sup> Myriam Giroux-Del Zotto, présidente M <sup>me</sup> Josée Moreau, infirmière M <sup>me</sup> Christine Larivière, infirmière	M <sup>e</sup> Marie-Eve Giguère (P) M <sup>e</sup> Jean-Pierre Lévesque (I)	Plainte	11 février 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)

**AUDIENCES PASSÉES  
MARS 2022**

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-20-00803 Cathy Minville, infirmière (Permis n°213 4792)	- S'être approprié à plusieurs reprises des narcotiques, tentant de dissimuler ces appropriations par divers subterfuges.	Marie-Eve Côté, syndique adjointe	M <sup>e</sup> Daniel Y. Lord, président M <sup>me</sup> Martine Labonté, infirmière M. Pierre Pariseau-Legault, infirmier	M <sup>e</sup> Nathalie Vuille (P)	Plainte	1 <sup>er</sup> mars 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-21-00817 Paulette Gracia, infirmière (Permis n° 83 0082)	- Ne pas avoir pris les moyens nécessaires pour assurer le respect de la dignité, de la liberté et de l'intégrité d'un client; - Avoir fait preuve de négligence dans les soins et traitements prodigués à un client, notamment en omettant de procéder à l'évaluation requise et en n'assurant pas la surveillance clinique et le suivi requis par son état de santé; - Avoir fait défaut de faire connaître à la secrétaire de l'Ordre le lieu où elle exerçait sa profession et avoir fourni de fausses informations quant à son domicile professionnel.	Martin Simard, syndic adjoint	M <sup>e</sup> Lyne Lavergne, présidente M <sup>me</sup> Mélanie Rouleau, infirmière M. Luc Néron, infirmier	M <sup>e</sup> Marie-Ève Giguère (P)	Sanction	14 mars 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-21-00824 Julie Déziel, infirmière (Permis n° 207 1505)	- Avoir consulté à des fins personnelles des renseignements confidentiels contenus dans le dossier médical d'une cliente.	Fanie Charbonneau, plaignante privée	M <sup>e</sup> Isabelle Dubuc, présidente M <sup>me</sup> Rosella Di Lallo, infirmière M <sup>me</sup> Manon Fouquet, infirmière	M <sup>e</sup> Marc Gaucher (P) M <sup>e</sup> Thierry Noiseux (I)	Plainte	28 mars 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-21-00827 Emmanuelle Verdier- Huot, infirmière (Permis n° 94 1085)	- Avoir consulté à des fins personnelles des renseignements confidentiels contenus dans le dossier médical d'une cliente.	Fanie Charbonneau, plaignante privée	M <sup>e</sup> Isabelle Dubuc, présidente M <sup>me</sup> Rosella Di Lallo, infirmière M <sup>me</sup> Manon Fouquet, infirmière	M <sup>e</sup> Marc Gaucher (P) M <sup>e</sup> Nancy Brunelle (I)	Plainte	31 mars 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)

**AUDIENCES PASSÉES  
AVRIL 2022**

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-21-00822 Salah Ben Belgacem, infirmier (Permis n° 217 1438)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir fait défaut de s'acquitter de ses obligations professionnelles avec intégrité en inscrivant de fausses informations et en omettant d'inscrire ou de s'assurer que soient inscrites au dossier d'un client les informations nécessaires;</li> <li>- Avoir fait défaut de faire connaître à la secrétaire de l'Ordre le lieu où il exerçait sa profession, ne respectant pas l'engagement pris en ce sens auprès de la syndique adjointe.</li> </ul>	Martine Gagné, syndique adjointe	M <sup>e</sup> Isabelle Dubuc, présidente M <sup>me</sup> Josée Moreau, infirmière M <sup>me</sup> Christine Larivière, infirmière	M <sup>e</sup> Jasmine Simard (P) M <sup>e</sup> Hamdi Guerdely (I)	Plainte	4 avril 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-21-00821 et 20-21- 00829 Gilberto Montiel Varela, infirmier (Permis n° 213 2642)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'être approprié des médicaments, notamment des narcotiques, tentant de dissimuler ces appropriations par divers subterfuges (4 chefs) ;</li> <li>- Avoir volontairement induit en erreur des personnes avec lesquelles il est en rapport dans l'exercice de sa profession ou avoir utilisé des procédés déloyaux à leur endroit (2 chefs) ;</li> <li>- Avoir exercé sa profession dans un état susceptible de compromettre la qualité des soins et des services en étant sous l'influence de boissons alcooliques, de stupéfiants, d'hallucinogènes, de préparations narcotiques ou anesthésiques ou de toute autre substance pouvant produire l'ivresse, l'affaiblissement ou la perturbation des facultés ou l'inconscience ;</li> <li>- Avoir fait défaut de faire connaître à la secrétaire de l'Ordre le lieu où il exerçait sa profession.</li> </ul>	Nathalie Boudart, syndique adjointe	M <sup>e</sup> Marie-France Perras, présidente M <sup>me</sup> Natalie Gélinas, infirmière M. Luc Néron, infirmier	M <sup>e</sup> Marie-Eve Giguère (P)	Plainte	4 et 5 avril 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)

**AUDIENCES PASSÉES  
AVRIL 2022**

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-21-00825 Kamal Amaouche, infirmier (Permis n° 212 0919)	- Infractions criminelles en lien avec l'exercice de la profession.	Martine Gagné, syndique adjointe	M <sup>me</sup> Lyne Lavergne, présidente M <sup>me</sup> Roxanne L'Écuyer, infirmière M. Pierre Pariseau-Legault, infirmier	M <sup>e</sup> Olivier Simard Duchesneau (P) M <sup>e</sup> Marine Cournier (I)	Plainte	8 avril 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-21-00828 Patrick Arsenault, infirmier (Permis n° 216 0104)	- Avoir consulté à des fins personnelles des renseignements confidentiels contenus dans le dossier médical d'une cliente.	Fanie Charbonneau, plaignante privée	M <sup>e</sup> Isabelle Dubuc, présidente M <sup>me</sup> Rosella Di Lallo, infirmière M <sup>me</sup> Manon Fouquet, infirmière	M <sup>e</sup> Marc Gaucher (P)	Plainte	11 avril 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)
20-21-00830 Manon Roussel, infirmière (Permis n° 201 0245)	- S'être approprié des narcotiques de même que le matériel nécessaire à son administration; - Avoir exercé sa profession dans un état susceptible de compromettre la qualité des soins et des services en étant sous l'influence de boissons alcooliques, de stupéfiants, d'hallucinogènes, de préparations narcotiques ou anesthésiques ou de toute autre substance pouvant produire l'ivresse, l'affaiblissement ou la perturbation des facultés ou l'inconscience.	Martine Gagné, syndique adjointe	M <sup>e</sup> Lydia Milazzo, présidente M <sup>me</sup> Christine Larivière, infirmière M <sup>me</sup> Mélanie Rouleau, infirmière	M <sup>e</sup> Jasmine Simard (P) M <sup>e</sup> Joanie Carignan (I)	Plainte	14 avril 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)

**AUDIENCES PASSÉES  
MAI 2022**

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-19-00775 Camille Breault, infirmière (Permis n° 216 1449)	- Avoir fait preuve de négligence dans les soins et traitements prodigués à un client, notamment en ne procédant pas à l'évaluation requise par son état de santé et en omettant d'intervenir lorsque son état de santé l'exigeait.	Yannicke Boucher, syndique adjointe	M <sup>e</sup> Lydia Milazzo, présidente M <sup>me</sup> Marie-Josée Boulianne, infirmière	M <sup>e</sup> Alain Galarneau (P) M <sup>e</sup> Isabelle Boivin (I)	Sanction	3 mai 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)

**AUDIENCES PASSÉES  
JUN 2022**

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-22-00833 Nadine Côté, anciennement infirmière (Permis n°200 0927)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir établi et maintenu, pendant la durée de la relation professionnelle, des liens d'amitié avec une cliente;</li> <li>- Avoir abusé de la confiance d'un client et s'appropriant des narcotiques lui appartenant;</li> <li>- Avoir établi et maintenu, pendant la durée de la relation professionnelle, des liens d'amitié avec un client;</li> <li>- Avoir fait défaut de subordonner son intérêt personnel à celui d'un client et avoir abusé de sa confiance en le sollicitant et en acceptant des narcotiques lui appartenant.</li> </ul>	France Desroches, syndique adjointe	M <sup>e</sup> Daniel Y. Lord, président M <sup>me</sup> Manon Fouquet, infirmière M <sup>me</sup> Christine Larivière, infirmière	M <sup>e</sup> Jasmine Simard (P)	Plainte	21 juin 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)



**AUDIENCES PASSÉES  
JUILLET 2022**

N° dossier Nom de l'infirmière/infirmier	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) & membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
20-21-00826 Kay Anderson, infirmière (Permis n° 203 2569)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir exercé sa profession dans un état susceptible de compromettre la qualité des soins et services, notamment en étant sous l'influence de boissons alcooliques (4 chefs);</li> <li>- Avoir fait preuve de négligence lors de l'administration de médicaments;</li> <li>- Avoir fait défaut de faire connaître à la secrétaire de l'Ordre le ou les lieu(x) où elle exerçait sa profession ;</li> <li>- Avoir omis d'informer, dans les dix (10) jours à compter de celui où elle en fut informée, la secrétaire de l'Ordre qu'elle a fait l'objet d'une décision judiciaire visée par l'article 55.1 du <i>Code des professions</i>.</li> </ul>	Martine Gagné, syndique adjointe	M <sup>me</sup> Lydia Milazzo, présidente M <sup>me</sup> Josée Bonneau, infirmière M <sup>me</sup> Kassandra Phanord, infirmière	M <sup>me</sup> Marie-Eve Giguère (P)  M <sup>me</sup> Hélène Guay (I)	Plainte	13 juillet 2022	9H30	Audience à distance (par visioconférence via la plateforme Teams)